

A RETENIR :

- La pose d'une chambre à cathéter implantable, c'est :
- un dispositif sécurisé et confortable
 - la protection des veines des bras
 - des habitudes de vie préservées

Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Limoges

2, avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex

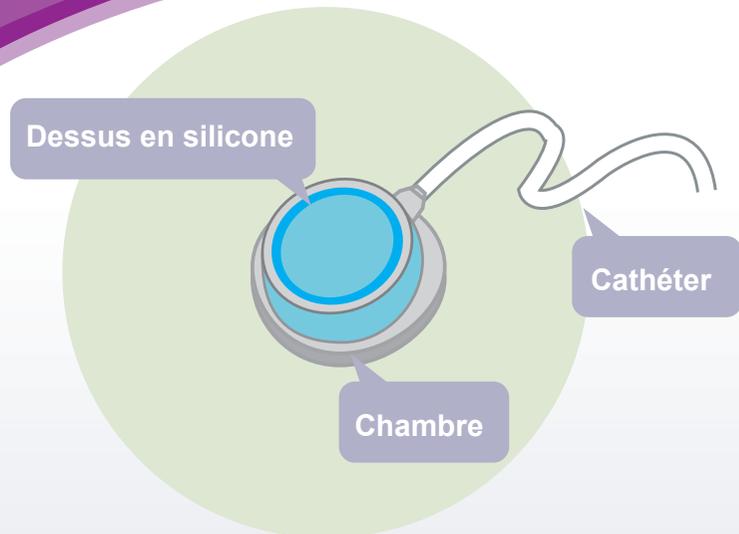
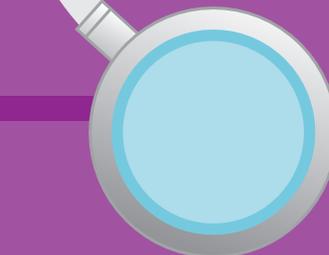
Tél. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr

PAO 08-00 - FC - Service communication - CANCERO-DS-035

Information

CHAMBRE À CATHÉTER IMPLANTABLE

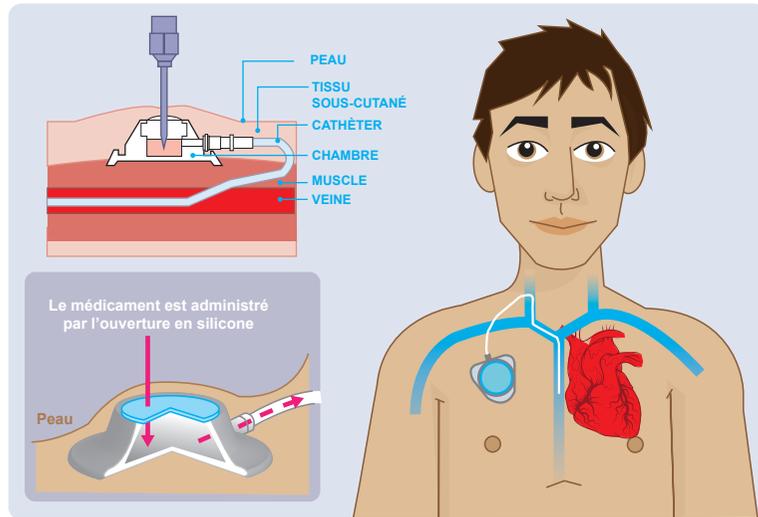


■ QU'EST-CE QU'UNE CHAMBRE À CATHÉTER IMPLANTABLE ?

La chambre à cathéter implantable (CCI) ou « site implantable » est composée d'un petit boîtier (moins de 2 cm de diamètre), implanté sous la peau en dessous de la clavicule, relié à un tube flexible fin (cathéter) dont l'extrémité est placée dans une grosse veine proche du cœur (jugulaire ou sous-clavière).

La CCI est mise en place dans les **traitements de longue durée** qui nécessitent des **injections très régulières** de médicaments et/ou de nutriments ou encore des prélèvements sanguins répétés.

Ce dispositif facilite votre traitement et permet d'**éviter les piqûres répétées de vos veines** (bras et mains).



■ LA MISE EN PLACE D'UNE CHAMBRE À CATHÉTER IMPLANTABLE

Avant l'intervention, il peut vous être prescrit une radiographie pulmonaire (ou un scanner thoracique), ainsi qu'une prise de sang.

Il vous sera également demandé de prendre une douche au savon doux (la veille et le matin de l'intervention).

Cette intervention a lieu au **bloc opératoire sous anesthésie locale** dans la majorité des cas, et souvent en mode ambulatoire (entrée et sortie le jour même de l'intervention).

Elle dure **en moyenne 45 min**. Vous pouvez prendre un petit déjeuner léger avec votre traitement habituel.

Sur décision médicale, elle peut être réalisée en hospitalisation conventionnelle et sous anesthésie générale ou du moins sous sédation. Dans ce cas, il vous est demandé d'être à jeun.

La chambre implantable est placée le plus souvent **sous la peau du thorax en dessous de la clavicule**, le plus discrètement possible. Elle peut être utilisée immédiatement ou de manière différée par rapport à la pose.

■ SOINS DE LA CHAMBRE À CATHÉTER IMPLANTABLE ET RECOMMANDATIONS

Jusqu'à la cicatrisation complète, le pansement ne doit pas être mouillé (pas de douche sur le haut du corps, pas de piscine). Le pansement ne doit pas être touché, ni décollé (en dehors des soins infirmiers). Lors des soins sur le site, il peut être demandé au patient de porter un masque chirurgical.

Il n'existe aucune contre indication à tout examen radiologique (scanner, IRM...)

A votre sortie, toutes les ordonnances nécessaires vous seront remises.

Après cicatrisation :

- Le pansement n'est pas nécessaire
- La douche est autorisée
- Il n'y a pas de position interdite pour dormir
- Le port de la ceinture de sécurité n'est pas contre-indiqué.
- Le port de charges lourdes est à éviter, les sangles de sac à dos et bretelles ne doivent pas être trop serrées
- L'activité physique est autorisée sauf en cas de mouvements violents (rugby, sport de combat, tennis, golf, chasse...)
- Sur décision médicale, la piscine municipale vous sera conseillée ou déconseillée.
- L'exposition de la cicatrice au soleil est à éviter pendant 1 an (même l'écran total n'évite pas le risque d'hyperpigmentation)
- Le passage d'un portique de détection (aéroport...) n'est pas restreint
- La prise d'ultra-levure est contre indiquée.

■ RETRAIT DE LA CHAMBRE À CATHÉTER IMPLANTABLE

Elle est destinée à rester en place pour toute la durée de votre traitement.

Le retrait s'effectue sur prescription médicale.

■ LES COMPLICATIONS POSSIBLES

- En post-opératoire Immédiat :
 - o un pneumothorax (présence d'air dans les poumons).
 - o un hématome
- une infection
- une thrombose (caillot de sang) de la veine centrale dans laquelle se trouve le cathéter
- une obstruction du cathéter par la formation d'un dépôt de sang, de nutriments ou à un précipité de médicaments

En cas de signes inhabituels au niveau de la zone où est implanté le dispositif (douleur, gonflement, rougeur, écoulement...), ou de symptômes tels que fièvre, frissons, sueurs... n'hésitez pas à en informer rapidement votre médecin traitant ou le service qui vous prend en charge.